

SPÉCIAL CRISE SANITAIRE COVID-19



Edito

L'épidémie du COVID-19, et les mesures de confinement nécessaires, amènent une période difficile pour certains d'entre nous : maladie ou décès de proches, isolement, confinement dans des espaces réduits ou des ambiances conflictuelles parfois, gestion dans une même journée des apprentissages scolaires des enfants, du télétravail et des tâches ménagères, fermeture de son commerce, perte de son activité professionnelle...

Et pourtant, nous pouvons aussi regarder cette période d'une autre façon, et se féliciter de toutes les belles choses qu'elle génère : nos capacités d'adaptation, la multitude d'initiatives et d'innovations qui fleurissent, la relance des solidarités, le dévouement de certaines professions, l'attention à ses proches, aux autres, la diminution de la pollution...

A La Buisse, la Maison de Santé, hasard du calendrier, a ouvert ses portes en même temps que l'épidémie se développait et demandait la mobilisation de la médecine de ville. L'ensemble des professionnels médicaux et

paramédicaux de la commune qui ont créé la Maison de Santé s'organisent pour se coordonner autour des médecins généralistes et renforcer les capacités d'accueil, de diagnostic et de prise en charge, avec un esprit de coopération et une efficacité extraordinaires.

Une veille sociale a été très rapidement mise en place par la municipalité, sous le pilotage d'Agnès de Galbert, conseillère municipale déléguée et médecin retraitée, qui irradie par son rire et sa bonne humeur. Un réseau de vingt « veilleurs » et un groupe de dix écoutants, élus ou bénévoles, a été constitué en deux jours pour prendre contact par téléphone avec toutes les personnes âgées, fragiles ou isolées de la commune, pour prendre des nouvelles, recueillir les besoins, proposer une aide ou un appui...

Une très grande majorité des personnes qui ont été contactées par la cellule de veille sociale bénéficient de la solidarité familiale ou de voisinage, qui existait déjà ou s'est renforcée à l'occasion de la crise sanitaire. Le coup de fil hebdomadaire des « veilleurs », s'il n'est pas un vaccin contre le COVID-19, se révèle un sacré remontant, et permet d'engager les actions utiles, là, des courses pour une personne qui ne peut se déplacer, ici la mobilisation d'un service social pour une

famille, ou là encore, l'intervention d'un écoutant.

Tous les élans de générosité, toutes les dynamiques de coopération, toutes les innovations engagées à l'occasion de la crise sanitaire sont une vraie ressource pour le « jour d'après », pour le « monde d'après ». A la fin du confinement, à la fin de cette épidémie, reprendrons nous chacun notre mode de vie antérieur ? Les entreprises et les politiques publiques reprendront elles le cours des choses là où il s'est interrompu le 17 mars dernier ?

Ou bien tirerons-nous les leçons de cette épidémie et chercherons-nous à prolonger les pratiques apparues à l'occasion du confinement : sobriété, consommation de produits locaux, détachement de la voiture, attention aux autres, solidarité familiale ou de voisinage, mobilisation autour des soignants et des aidants... ?

Faisons le pari qu'il en restera quelque chose. Faisons le pari également que sur la commune nous saurons nous mobiliser tous ensemble pour permettre aux commerçants, aux artisans, aux entrepreneurs et aux salariés bousculés par cette crise sanitaire de trouver des appuis et des solutions.

Dominique Dessez,
1^{er} adjoint au maire

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE DE LA MAIRIE

Un accueil téléphonique est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 16 h 30 pour toutes urgences au 04 76 55 00 78 et le week-end de 8 h à 18 h.

Les actualités de la commune
en direct sur votre smartphone

Politeia
FRANCE



Disponible sur
Google play

Disponible sur
App Store

PLAN MUNICIPAL DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 : MOBILISATION, EFFICACITÉ ET PROXIMITÉ

Depuis le 17 mars 2020, la France est confinée afin de freiner la progression de l'épidémie de coronavirus COVID-19. Face à cette situation sans précédent, l'ensemble des élus et des personnels des services de La Buisse sont mobilisés pour la gestion de la crise sanitaire sur la commune.

A ce titre, le Plan Communal de Sauvegarde a été activé. Cet outil de planification réalisé à l'échelle communale a pour objectif principal de prévoir l'organisation des moyens municipaux nécessaires à la protection de la population en cas d'événements majeurs. Une cellule de crise, organisée autour du maire et du 1^{er} adjoint et composée d'anciens et nouveaux élus, se réunit quotidiennement (à distance) afin de veiller à la bonne mise en œuvre de ce plan.

A La Buisse, la Maison de Santé est en première ligne dans la lutte contre le virus. Une coordination permanente est assurée entre la Mairie et les professionnels médicaux et paramédicaux. Des masques et des gants de protection leurs ont été remis en nombre afin de leur permettre de continuer à mener leur mission dans les meilleures conditions possibles.

Au delà des aspects sanitaires, l'épidémie et le confinement qui en résulte peuvent créer des

situations de détresse psychologique et/ou sociale. Pour identifier et accompagner les habitants en souffrance, la municipalité a mis en place une cellule de veille sociale coordonnée par Agnès de Galbert, conseillère municipale déléguée.

La crise sanitaire impacte également l'économie locale. Le ralentissement et parfois même l'arrêt pur et simple de leur activité entraînent des pertes économiques importantes pour les entreprises. Afin d'évaluer la situation des entreprises de notre village et les aider, le cas échéant, à mobiliser les aides financières existantes, la municipalité a mis en place une cellule de veille économique pilotée par Dominique Dessez.

Enfin, malgré la fermeture de la Mairie, la municipalité continue à vous accompagner au quotidien. Un accueil téléphonique a été maintenu tous les jours de la semaine et étendu le week-end. Les messages de prévention, les consignes liées au confinement et les initiatives de solidarité vous sont régulièrement communiqués sur nos différents supports d'informations (site de la commune, page Facebook, Politeia, panneau d'affichage lumineux...).

L'ACCUEIL SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE À L'HEURE DE LA CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire mondiale inédite à laquelle nous devons faire face nécessite des organisations exceptionnelles.



Au-delà des dispositifs sanitaires vitaux mis en place, les communes ont dû assurer l'accueil des enfants des personnels soignants mobilisés dans cette urgence. En ce qui concerne la commune de La Buisse, les services scolaires et périscolaires ont accueilli chaque jour des enfants des personnels soignants dans les meilleures conditions, en relation étroite avec les équipes enseignantes mobilisées sur le temps scolaire.

Cet accueil est également à prévoir sur la période des congés scolaires de printemps, maintenus du 19 avril au 4 mai.

A ce jour, nous ne connaissons pas encore les modalités d'organisation proposées par le Préfet pour le Département de l'Isère, mais nous avons anticipé et sollicité les personnels des services. Ils ont répondu à l'appel en s'engageant sur cette période de congés scolaires, non travaillée habituellement, sur la base du volontariat et participeront à un planning d'accueil journalier.

A noter que le Ministre de l'Éducation Nationale a précisé que les enseignants sont en congés sur cette période et ne participent donc pas, a priori, à cet accueil. Nous pouvons compter sur la mobilisation des personnels des écoles pour que la continuité de service, assurée pendant cette période, permette à nos soignants d'accomplir leurs missions ô combien importantes.

Au-delà des personnels des écoles, c'est toute l'équipe des fonctionnaires territoriaux de la commune qui participe avec une grande implication à la démarche de continuité des services de compétence communale, donnant une réalité et encore plus de sens à nos missions d'intérêt général.

Damien Brochier, Directeur des services

FEUILLETON D'UNE ÉLECTION MUNICIPALE EN PLEIN COVID-19

Le COVID-19 est venu percuter le processus des élections municipales provoquant une situation inédite. Le 15 mars, le 1^{er} tour des élections municipales a été maintenu. A La Buisse, il a amené à l'élection des 25 candidats (23 titulaires et 2 suppléants) de la seule liste en lice, celle de La Buisse Ensemble ! conduite par Dominique Dessez.

L'élection du maire et des adjoints était programmée pour le 20 mars, jour prévu pour la séance d'installation du conseil municipal. Or, compte-tenu du développement de l'épidémie et du nécessaire renforcement du confinement, le Gouvernement a décidé pour les communes ayant élu leur nouveau conseil municipal dès le 1^{er} tour de reporter leur installation au mois de juin, à une date qui sera fixée par décret.

Les équipes municipales élues en 2014, et le maire et les adjoints correspondants voient donc leurs mandats prolongés jusqu'au mois de juin. Ainsi, à La Buisse, Patrick Cholot, maire sortant, est toujours en fonction et administre la commune, en lien étroit bien sûr avec Dominique Dessez, 1^{er} adjoint sortant et futur maire.

Un bureau municipal configuré en cellule de crise est réuni à distance quotidiennement. L'ensemble des élus, sortants et nouveaux, sont mobilisés pour le plan d'action municipal contre le COVID-19.

CELLULE D'ÉCOUTE ADOLESCENTS

Dans le contexte de crise sanitaire et pour la durée du confinement, une cellule d'écoute psychologique pour tous les adolescents et leurs parents est proposée avec l'aide de psychologues bénévoles.

Contact : parolecoutejeunes@paysvoironnais.com

FOCUS SUR LA CELLULE DE VEILLE SOCIALE

Suite aux annonces gouvernementales pour endiguer l'épidémie de COVID-19, la Mairie de La Buisse s'est mobilisée pour veiller sur les habitants les plus fragiles. Ainsi, une équipe de 23 Élus entrants et sortants s'est organisée par quartier afin d'assurer une veille sociale téléphonique à destination des personnes de plus de 65 ans ou pour toute personne repérée fragile.

L'objectif de cette veille est de favoriser et garder le contact tout en rappelant les bons gestes à observer ou les numéros de téléphones utiles.

A ce jour, la veille sociale téléphonique a permis de recenser 22 situations de fragilité pour lesquels les contacts sont renforcés. Des points tous les jeudis soir sont faits avec la nouvelle Maison de Santé afin de réagir au plus vite si besoin, et de permettre au mieux l'anticipation de nouveaux moyens à mettre en place.

C'est aussi l'occasion de relever la volonté de nombreux habitants d'apporter leur aide en proposant notamment de faire des courses et de confectionner des masques en tissu. Toutes les candidatures sont gardées précieusement et sauront être utilisées si la situation le demande.

Si vous connaissez une personne fragile ou souhaitez vous faire connaître pour apporter votre aide, nous vous invitons à contacter la Mairie au **04 76 55 00 78** ou par mail à mairie-de-la-buisse@labuisse.fr.

Toute l'équipe de la veille sociale téléphonique reste mobilisée et remercie les habitants pour leur générosité, leur bonne volonté et leur bienveillance.

DES NOUVELLES DE LA MAISON DE SANTE

La MSP ouvrirait enfin ses portes mi-mars... Mais c'était aussi le début de la crise sanitaire ! Les professionnels de santé ont pu immédiatement mettre à profit leur volonté de travailler en équipe et cela a porté ses fruits !

Comment s'organise la MSP ?

Un point est fait chaque semaine avec la municipalité. Tous les intervenants de la MSP échangent deux fois par semaine en réunion téléphonique pour regrouper les informations et s'adapter.

Actuellement, tous les médecins généralistes sont présents. Les Buissards peuvent les rencontrer ou avoir une téléconsultation.

Un centre dédié à la consultation pour les malades présentant des signes évocateurs ou avérés d'infection à COVID a ouvert à Moirans, et les nouveaux locaux de la MSP permettent également d'avoir une salle d'attente et une salle de consultations dédiées aux patients suspects d'infection. Ce dispositif permet d'assurer une sécurité maximale aux patients venant consulter à la Maison de Santé.

Les infirmières sont également présentes et continuent leurs déplacements et interventions à domicile.

Les kinésithérapeutes assurent une permanence téléphonique et peuvent exercer dans un cadre très limité.

Avez-vous des besoins spécifiques ?

La MSP remercie toutes les personnes qui sont venues spontanément faire des dons.

Le personnel de la MSP a encore besoin de tout le matériel de protection (charlottes, blouses, surblouses, surchaussures et masques FFP2).

Vous pouvez continuer d'apporter des dons de matériels tous les matins auprès de Géraldine, la secrétaire de la Maison de Santé, ou à la pharmacie de La Buisse.

Ouverture du centre COVID de MOIRANS !

Un Centre COVID a ouvert ses portes le lundi 6/04 à MOIRANS pour tous les habitants du Pays Voironnais.

En partenariat avec l'ARS et les médecins du secteur Voironnais, le centre accueille les patients présentant des symptômes évocateurs du COVID, ce qui permet

de désengorger et de sécuriser les cabinets médicaux.

Concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

1/ Le patient « Coronavirus » ou en suspicion est orienté sur le centre COVID par son médecin traitant ou par le centre 15. Il bénéficie alors d'une consultation ou d'une téléconsultation par un médecin en fonction de son « groupe de risque ».

2/ Une fois le diagnostic posé et les prescriptions faites, le patient se voit proposer un suivi à domicile par son médecin traitant, ou des infirmières libérales, ou le COVIDADOM, structure du CHU

Les recommandations de vos médecins :

Le port d'un masque (fabrication maison) et le respect des mesures de confinements et d'hygiène permettent de réguler la contamination. Nous vous demandons de respecter ces consignes. (La pharmacie ne peut fournir de masques actuellement)

Vous pouvez continuer de consulter votre médecin !

ÉPIDÉMIE CORONAVIRUS COVID-19

Le **CONFINEMENT** augmente le risque de **VIOLENCES CONJUGALES**

Besoin d'aide ?

-  Appelez le **3919** ou le **17**
-  Envoyez un SMS au **114** pour alerter la police nationale (24h/24 - 7j/7)
-  arretonslesviolences.gouv.fr
plateforme de signalement anonyme et gratuite
-  Donnez l'alerte en **pharmacie**
votre pharmacien prévientra les forces de l'ordre

Mairie de La Buisse : 04 76 55 00 78
Mobilisation, efficacité, proximité.



Toute l'équipe de la MJC de La Buisse espère que cette période de confinement se passe bien pour vous et vos proches.

Nous vous souhaitons beaucoup de courage et de patience et serons ravis de vous retrouver en pleine forme après la période de confinement ! **La MJC est fermée mais les actions continuent !**

Une partie des salariés continue à travailler à distance afin d'assurer le lien avec vous et pouvoir redémarrer les activités dès que possible :

- ♦ La MJC participe à la **cellule de veille** mise en place par la commune pour accompagner les personnes vulnérables. Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à nous en faire part par mail car nous ne sommes pas à la MJC pour répondre au téléphone.
- ♦ Les intervenants de la MJC, qui le peuvent, se démènent pour proposer à leurs élèves une poursuite de leurs **activités annuelles** par le biais des vidéos et documents divers (envois par mail).
- ♦ Les animateurs de la MJC se mobilisent avec l'équipe de la mairie pour **accueillir les enfants de personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire**. Si vous faites partie de ce personnel, et que vous avez besoin d'un mode de garde pour assurer vos fonctions, merci d'envoyer un mail à : coordonateur.periscolaire@labuisse.fr Infos détaillées de l'accueil sur notre site internet.
- ♦ L'intervenant robotique **confectionne des visières en plastique** avec l'imprimante 3D pour le personnel non soignant.
- ♦ **Secteur jeunes** : Les animateurs enfance et jeunesse essaient de **maintenir le lien avec les jeunes et les enfants** via les réseaux sociaux ou par téléphone pour continuer à faire avancer les projets.
- ♦ On garde le lien mais on reste confiné ! Whatsapp, snapchat, discord, instagram, skype : tous les moyens sont bons pour rester en contact.
- ♦ Les jeunes continuent de prendre des décisions sur leur projet. On travaille tous ensemble pour trouver des solutions pour faire de cet été un moment de détente et de décompression.



La MJC recherche animateurs pour cet été !

Merci d'envoyer au plus vite : CV, disponibilités et lettre de motivation par mail à : theau-mjc-labuisse@orange.fr



PROCHAINEMENT A LA MJC (sous réserve d'un dé confinement)

FESTIVAL Arts Urbains, le samedi 20 juin : Venez participer seul ou en famille au festival Art Urbain, qui se déroulera autour et dans la salle polyvalente de la Buisse. Evénement gratuit et ouvert à tous.

Au programme : initiation et démonstration graff, hip hop, Battle et BMX – Buvette et snack des jeunes

SEJOURS Eté :

Les inscriptions débuteront lorsque l'on aura la date de déconfinement (séjours pouvant être annulés). L'information sera communiquée sur le site de la MJC et par mail.

Séjours prévus :

Séjour Raid Ados de 10-14 ans (collégiens), du 6 au 10 juillet 2020

Séjour des collégiens (3ème), du 13 au 17 juillet 2020

Séjour Aventure à la Vallée bleue (8-10 ans), du 20 au 24 juillet 2020

séjour des collégiens (6ème) du 20 au 24 juillet 2020 (sous réserve)

L'ASSEMBLEE GENERALE de la MJC a été reportée au jeudi 27 août.

Ce sera l'occasion de vous retrouver autour de jeux, de buffet partagé, de tables rondes et de spectacles !

Programmes détaillés **des mercredis, des vendredis et des vacances scolaires** sur notre site :

www.mjc-labuisse.fr Pour nous contacter : 04.76.06.10.40 ou mjc-labuisse@orange.fr